# Prise en charge des fauteuils roulants : ce qui va changer



À partir du 1<sup>er</sup> décembre 2025, tous les fauteuils roulants seront pris en charge intégralement par l'Assurance maladie. Cette réforme vise à garantir un droit effectif à la mobilité pour tous. Elle simplifie l'accès aux matériels et met en place des conditions équitables pour toute personne en situation de handicap, en perte d'autonomie ou victime d'un accident explique la Direction de l'information légale et administrative.

La réforme de la prise en charge des fauteuils roulants avait été annoncée en 2023 lors de la Conférence nationale du handicap. Elle instaure une prise en charge intégrale pour tous les types de fauteuils, avec une simplification des démarches pour les usagers et une éligibilité à la prise en charge conditionnée à la prescription.

Elle entrera en vigueu**r le 1**<sup>er</sup> **décembre 2025** et s'appliquera aux demandes de prise en charge effectuées après cette date.

# Les principaux changements

- **Remboursement intégral** : la réforme prévoit un remboursement intégral du fauteuil roulant, sans reste à charge pour l'usager, avec l'Assurance maladie comme financeur unique. Pour cela, la prescription doit avoir été effectuée par un médecin ou un ergothérapeute et elle doit répondre à **un besoin de compensation du handicap**.
- Adjonctions ou options prises en charge sur devis dans un délai maximal de 2 mois : les adjonctions ou options aux fauteuils très spécifiques qui ne sont pas listées dans la nomenclature peuvent être remboursées sur devis, après demande d'accord préalable auprès de l'Assurance maladie. L'organisme de santé dispose d'un délai maximal de 2 mois pour répondre. Si aucune réponse n'est donnée dans ce délai, le silence vaut accord.
- Guichet unique : l'Assurance maladie centralisera les demandes, ce qui permet un « accès direct » à la prise en charge. Elle couvrira l'ensemble des besoins conformes aux normes et dispense ainsi l'usager de recourir à d'autres aides financières en cas de dépassement de tarif. L'entrée unique permettra aussi de réduire les délais de traitement des demandes.
- **Prise en charge de tous les modèles** : le réforme inclut désormais des modèles spécifiques et des fauteuils dédiés à la pratique sportive. Tous les véhicules pour personnes en situation de handicap (VPH) sont ainsi concernés, dès lors qu'il y a une prescription « valable, établie par un professionnel de santé formé, qui identifie et valide un besoin de compensation du handicap ». Pour bénéficier de la prise en charge intégrale, le matériel prescrit doit respecter les exigences techniques minimales décrites dans <u>la nomenclature établie par arrêté</u>.
- Pas d'avance de frais : les bénéficiaires n'auront pas à avancer les fonds pour l'achat du matériel ; la prise en charge est effectuée directement sur demande auprès de l'Assurance maladie, sans avance de frais lorsque les professionnels sont conventionnés.
- Établissement d'un prix limite de vente : afin d'encadrer la facturation, la réforme fixe un prix limite de vente défini dans un <u>avis</u>. Il s'agit du montant maximal que le distributeur peut facturer pour le produit en vue d'un remboursement par l'Assurance maladie. Il permet de garantir l'absence de reste à charge pour l'usager, en évitant que les distributeurs facturent des montants supérieurs aux tarifs négociés. Le devis devra mentionner explicitement ce prix pour chaque élément remboursé.

La réforme prévoit aussi la mise en place d'un comité de pilotage placé sous l'autorité du ministère chargé de l'Autonomie et du Handicap. Composé d'associations d'usagers, de fabricants, de professionnels de santé et de distributeurs, il sera chargé de suivre sa mise en place et les adaptations nécessaires.

Prise en charge pour les fauteuils de sport, remboursement des frais de réparation d'un fauteuil, règles en cas de location ou de renouvellement... <u>Une FAQ du ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées</u> répond à toutes les questions que vous vous posez sur la



réforme de la prise en charge des fauteuils roulants.

### Voir aussi

- <u>Handicap</u>: allocations (AAH, AEEH) et aides
- Je suis en situation de handicap
- Auto-écoles : où se former quand on est en situation de handicap ?
- FAQ : réforme de la prise en charge intégrale des fauteuils roulants
- Réforme de la prise en charge intégrale des fauteuils roulants
- Loi handicap : où en est-on, 20 ans après ?
- Proposition de loi sur le remboursement intégral des fauteuils roulants par l'assurance maladie

# Handicap: comment s'informer sur ses droits?



La 29<sup>e</sup> semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) se déroulera du



lundi 17 au dimanche 23 novembre 2025. Plusieurs dispositifs sont mis en place pour aider les adultes et enfants en situation de handicap dans leur vie quotidienne (logement, transport, travail ...). Pour en bénéficier, le handicap doit avoir été diagnostiqué par un professionnel de santé (généraliste, psychiatre...). Service-Public.gouv.fr répond aux multiples interrogations et suggère les conduites à tenir dans sa rubrique « Comment faire si je suis en situation de handicap ».

# JE SUIS EN SITUATION DE HANDICAP

## Allocation aux adultes handicapés (AAH)

Vous êtes en situation de handicap et avez de faibles ressources ? L'allocation aux adultes handicapés (AAH) peut vous garantir un revenu minimal pour faire face aux dépenses du quotidien. Nous vous indiquons quelles sont les conditions et la démarche à suivre pour pouvoir en bénéficier. En savoir plus.

## Handicap: majoration pour la vie autonome (MVA)

Vous percevez l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi) ? Vous pouvez bénéficier de la majoration pour la vie autonome (MVA). Cette aide permet de faire face aux dépenses courantes si vous vivez dans un logement indépendant. Nous faisons le point sur la réglementation. En savoir plus

# Étudiant en situation de handicap

Vous êtes étudiant en situation de handicap et vous vous posez des questions sur le déroulement de votre scolarité dans l'enseignement supérieur ? Accueil dans l'établissement, transport, aides financières... Voici les informations utiles sur le sujet. <u>En savoir plus</u>

### Hébergement d'une personne en situation de handicap

Le choix d'une structure d'hébergement dépend du degré d'autonomie de la personne en situation de handicap et des prestations souhaitées. <u>En savoir plus</u>

### Handicap: travail en milieu ordinaire

Qu'est-ce que le milieu ordinaire de travail ? Le milieu ordinaire de travail regroupe les employeurs du secteur privé (entreprises, associations...) et du secteur public du marché du travail classique. Lorsque le milieu ordinaire emploie des personnes en situation de handicap, il doit prévoir des aménagements de leur poste et/ou du temps de travail. En savoir plus

### Handicap: travail en entreprise adaptée et entreprise adaptée de travail temporaire

Qu'est-ce qu'une entreprise adaptée (EA) ou une entreprise adaptée de travail temporaire (EATT) ? Ce sont des entreprises du milieu ordinaire de travail qui ont la particularité d'employer un certain nombre de travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH pour leur proposer des conditions de travail adaptées à leurs capacités. Nous vous présentons les informations à connaître. En savoir plus

### Recrutement d'une personne handicapée dans la fonction publique

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous présenter aux concours d'accès à la fonction



publique et bénéficier d'un aménagement pour passer les épreuves. Vous pouvez également être recruté comme contractuel, puis être titularisé à la fin du contrat, sans avoir à passer de concours. Nous vous détaillons ces 2 dispositifs. <u>En savoir plus</u>

#### FORMATION ET APPRENTISSAGE

## Qu'est-ce que la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ?

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est une décision administrative qui permet de bénéficier d'un ensemble de mesures favorisant le maintien dans l'emploi ou l'accès à un nouvel emploi. Vous êtes concerné si vos possibilités d'obtenir ou de conserver votre emploi sont réduites du fait de la dégradation d'au moins une fonction physique, sensorielle, mentale ou psychique. En savoir plus

## Établissement et service de pré-orientation (ESPO)

Vous êtes en situation de handicap et avez besoin d'un accompagnement pour définir votre orientation professionnelle ? Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement en établissement et service de préorientation (ESPO). Il faut au minimum avoir 16 ans pour pouvoir intégrer un ESPO. Nous vous présentons les informations à connaître. En savoir plus

# Enfant handicapé : qu'est-ce que le projet personnalisé de scolarisation (PPS) ?

Le PPS définit le déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales répondant aux besoins particuliers de votre enfant. <u>En savoir plus</u>

#### MON ENFANT EST EN SITUATION DE HANDICAP

# Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

Qu'est-ce que l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ? Il s'agit d'une aide financière destinée à compenser vos dépenses liées à la situation de handicap de votre enfant de moins de 20 ans. L'AEEH est versée aux parents. Elle peut être complétée, dans certains cas, par d'autres allocations. Nous vous présentons les informations à connaître. En savoir plus

# Modes d'accueil d'un enfant en situation de handicap âgé de moins de 3 ans

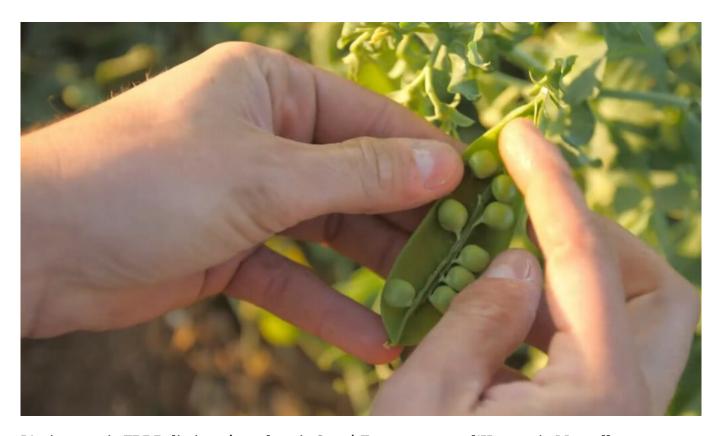
Vous souhaitez connaître les modes d'accueil pour votre enfant en situation de handicap âgé de moins de 3 ans ? Si le handicap de votre enfant lui permet d'être accueilli dans une structure ordinaire, il peut être inscrit dans une crèche, une halte-garderie, ou un jardin d'enfants. En revanche, si votre enfant a des besoins spécifiques qui ne peuvent pas être satisfaits dans une structure ordinaire, des structures spécialisées existent. Nous vous présentons les informations à connaître. En savoir plus

# Mesures de protection juridique

Vous pouvez demander la mise en place d'une mesure de protection juridique pour protéger les intérêts de votre enfant à votre décès ou lorsque vous ne pourrez plus prendre soin de lui. <u>En savoir plus</u>



# L'avignonnais FRDP reçoit le prix Santé Entrepreneurs d'Harmonie Mutuelle



L'avignonnais FRDP distingué par le prix Santé Entrepreneurs d'Harmonie Mutuelle

<u>Harmonie Mutuelle</u> vient de dévoiler les 3 lauréats régionaux de son prix Santé Entrepreneurs visant à distinguer les initiatives entrepreneuriales qui favorisent la santé au travail et la transition écologique. L'avignonnais <u>FRDP</u>, fabricant de fruits et légumes surgelés bio, figure dans ce palmarès. A ce titre, la PME vauclusienne va concourir au prix national qui sera décerné fin novembre.

Harmonie Mutuelle a dévoilée son podium des 3 entreprises régionales primées dans le cadre de son Prix Santé Entrepreneurs 2025 pour la zone Paca-Corse. Avec cette distinction, la mutuelle des entreprises accompagnant plus de 165 000 entrepreneurs, entend récompenser les initiatives entrepreneuriales favorisant la santé au travail et la transition écologique.



Parmi les 470 entrepreneurs candidats dans la région, c'est l'entreprise avignonnaise FRDP qui a obtenu la première place. La société vauclusienne a été retenue pour son projet d'intégration nommé 'Horizon Handicap'.

Producteur et distributeur de fruits et légumes bio surgelés à destination d'industriels de l'agroalimentaire, de la restauration collective et de particuliers via <u>la marque Bioregard</u>, la FRDP s'est engagée depuis 2022 dans ce projet ayant pour ambition d'intégrer au sein de l'entreprise des personnes en situation de handicap.



L'entreprise avignonnaise FRDP a obtenu la première place du prix régional d'Harmonie Mutuelle. Crédit :DR/FRDP

# Intégration modèle de salariés handicapés

Pour ce faire, bien que non assujettie à l'obligation d'emploi, l'entreprise s'est attelée depuis 3 ans à ce projet d'intégration et d'aménagement de postes. Une première phase a permis de sensibiliser les salariés aux enjeux du handicap en milieu professionnel, de faire tomber les stéréotypes et d'informer sur les droits liés à la RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Cette démarche, en lien avec la politique RSE de l'entreprise, a encouragé l'expression des salariés sur leurs problématiques de santé et leur impact au travail. Les initiatives de sensibilisation ont rapidement mené à des aménagements concrets pour 4 salariés. Trois aménagements de poste ont été réalisés avec la collaboration de Cap Emploi, du service de santé au travail et de <u>l'AGEFIPH</u> (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées). Pour le quatrième collaborateur concerné, la compensation a pris la forme d'un accompagnement individuel et d'un aménagement d'horaires, assurant un soutien personnalisé. Par ailleurs, un avantage social significatif a été introduit : quatre jours de congés supplémentaires ont été mis en place pour simplifier la gestion des rendez-vous et des démarches



médicales, marquant un engagement fort en faveur du bien-être des équipes

Fondée en 1997, la société FRDP-Bioregard avait pour objectif de soutenir les approvisionnements de transformateurs régionaux en fruits et légumes frais bio. L'entreprise vauclusienne, qui regroupe plus d'une quinzaine de collaborateurs et traite environ 15 000 tonnes de fruits et légumes bio surgelés, est dirigée par Marc Montluçon, président, et par Vincent Reveniault, directeur général et associé entré dans l'entreprise il y a plus de 15 ans.

# Un trio pour représenter la région

« Nous sommes fiers d'accompagner les entreprises dans leurs démarches de qualité de vie au travail et d'actions en faveur de l'environnement, se félicite Robert Jimenez, directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse chez Harmonie Mutuelle au sein du groupe VYV. Chez Harmonie Mutuelle, nous sommes convaincus qu'intégrer la santé et/ou l'environnement dans une démarche globale de performance est une condition de réussite et de longévité entrepreneuriales. Avec le Prix Santé Entrepreneurs, nous valorisons les initiatives innovantes menées dans les territoires, au service de la santé, du bien-être, de la préservation environnementale et de la solidarité entre entrepreneurs. Une mission qui est au cœur de notre raison d'être. Bravo aux 3 lauréats pour ces beaux projets. »

Lors de cette distinction régionale, l'espace de bien-être pluridisciplinaire <u>Centre Ô Ressource</u>, basé à Antibes, et le studio digital <u>Synthes'3d</u> implanté à Aix-en-Provence, obtiennent respectivement les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> places de cette édition 2025 du Prix Santé Entrepreneurs Paca & Corse. A ce titre, les 3 entreprises défendront les couleurs de la région Sud lors de la grande finale nationale.

Dans ce cadre, elles pourront tenter de remporter l'un des 7 prix nationaux, à l'issue d'une phase de vote ouverte au public qui sera dévoilée le jeudi 27 novembre prochain

# (Vidéo) « Handifly : la tête dans les nuages, et les pieds dans l'audace »



Ecrit par le 4 décembre 2025



Un saut au-dessus des préjugés : six personnes en situation de handicap s'initient au parachutisme avec Maxime Granier, champion de Handifly.

Les 25 et 26 septembre dernier, à Pujaut, non loin d'Avignon, six personnes en situation de handicap moteur ont vécu une expérience rare : sauter en parachute en tandem, aux côtés de Maxime Granier, champion de <u>Handifly</u> -5 fois champion de France et 2 titres de Champion international- et coach de l'édition 2025 de <u>Steptember</u>.

Maxime n'a jamais laissé sa paralysie cérébrale freiner ses ambitions. À 29 ans, il totalise 200 sauts, cinq titres de champion de France et deux sacres internationaux. Mais surtout, il partage aujourd'hui sa passion en permettant à d'autres personnes handicapées de prendre leur envol. Il est à l'origine de cette journée inclusive, organisée avec la Fédération Française de Parachutisme et son club <u>Handi'Skydive</u>.

## L'objectif?

Dépasser les limites, faire tomber les barrières, et montrer que le ciel appartient à tout le monde. Il est également président du Club de Handifly de Pujaut et de l'association « Handi'Skydive » grâce à laquelle il rend ce sport accessible à d'autres personnes qui vivent avec un handicap moteur. Maxime a déjà permis à 135 personnes de découvrir ce sport, en organisant des journées-découvertes à travers la France.



# Steptember : bouger pour la recherche

Cet événement s'inscrit dans le cadre de Steptember, le seul challenge solidaire en France dédié à la paralysie cérébrale. Du 12 au 30 septembre, chacun est invité à marcher, rouler, nager ou courir pour cumuler des pas, qui seront convertis en dons pour la recherche.



**Copyright Benoît Alziary Photography** 

# Le programme Ensemble

Cette année, les fonds soutiennent le programme <u>Ensemble</u>, qui vise à diagnostiquer la paralysie cérébrale avant 6 mois grâce à l'intelligence artificielle. Un enjeu crucial, alors que le diagnostic tombe aujourd'hui souvent trop tard.

# Comment participer à Steptember ?

Rejoindre le mouvement solidaire Steptember est à la portée de tous ! Il suffit de : S'inscrire à l'évènement sur le site <u>steptember.fr</u>. Les frais d'inscriptions sont de 25 € pour les adultes et de 15 € pour les étudiants et les moins de 18 ans pour les inscriptions simples. Créer sa propre page de collecte en la personnalisant et mobiliser son entourage en faveur de la recherche pour la paralysie cérébrale.



# À propos de la paralysie cérébrale

La paralysie cérébrale affecte les mouvements d'une personne et son la conséquence de dommages cérébraux survenant autour de sa naissance. Les causes sont multiples ; accident vasculaire périnatal, naissance prématurée, cordon enroulé autour du cou du bébé pendant la naissance... Cela peut donc arriver à n'importe quel nouveau-né et entraîner de plus ou moins grandes difficultés, allant d'une légère difficulté à marcher d'un côté du corps à une atteinte grave des 4 membres. Ces atteintes peuvent être associées à des douleurs et des déficiences telles que des troubles visuels, de la parole, une épilepsie, des troubles des apprentissages, voire une déficience intellectuelle.

## Un message fort porté par Maxime

En mêlant inclusion, sport extrême et engagement solidaire, Maxime Granier prouve qu'il est possible de transformer le handicap en force motrice. À travers ses sauts, il ouvre la voie à une société plus juste, où chacun peut s'élever, au sens propre comme au figuré.

# (Vidéo) Autisme adulte : immersion au cœur des soins spécialisés au Centre hospitalier de Montfavet



Ecrit par le 4 décembre 2025



Dans le calme verdoyant du <u>Centre Hospitalier de Montfavet</u>, à Avignon, une structure unique œuvre chaque jour pour accompagner les adultes autistes dans leur parcours de vie. C'est le Centre de soins de jour Les Majorelles, dédié aux adultes porteurs de troubles du spectre de l'autisme (TSA). Ce lieu de soins spécialisés fait l'objet du deuxième épisode de la série documentaire 'Au cœur du CH de Montfavet', réalisé par Steeve Calvo. Une plongée sensible et précieuse dans un univers souvent méconnu.

Une prise en charge sur mesure. Les troubles du spectre de l'autisme recouvrent une très grande diversité de profils : certains patients sont verbaux, d'autres non ; certains ont des capacités cognitives très développées, d'autres une déficience intellectuelle sévère. Pour répondre à cette complexité, le Centre Hospitalier de Montfavet a développé une filière complète 'Autisme adultes', coordonnée par le Docteur Esquer.

### Pour les adultes

Depuis l'ouverture en octobre 2021 de l'Hôpital de jour Pinel, les adultes atteints de TSA peuvent bénéficier d'un accompagnement structuré et personnalisé. Les patients y sont accueillis jusqu'à 2,5 jours par semaine, pour une durée maximale de deux ans.



Ecrit par le 4 décembre 2025



**Copyright Steeve Calvo** 

# Sécurité et organisation

L'approche repose sur : La sécurité et l'organisation : les emplois du temps sont immuables pour réduire l'anxiété ; Une prise en charge individualisée, qui tient compte des besoins sensoriels, des intérêts spécifiques et du niveau de communication ; Des activités thérapeutiques, pensées pour renforcer les interactions sociales, et non de simples activités occupationnelles.

Contact HDJ (Hôpital de jour) Pinel: 04 90 03 91 37

# Les cas complexes : l'unité Le Petit Bois

Certains adultes autistes présentent des troubles sévères : déficience intellectuelle, absence de langage, comportements auto-agressifs... Pour ces situations, l'unité d'hospitalisation 'Le Petit Bois' (UHCC TED) prend le relais.

# Séjours longs et de rupture

Cette unité accueille deux types de séjours : Les séjours longs, pour assurer une transition vers un nouveau lieu de vie (comme une MAS ou un FAM) ; Les séjours de rupture, sollicités par des familles ou établissements en difficulté, pour soulager temporairement le quotidien. Admission uniquement pour les personnes ayant déjà une structure prête à les accueillir après l'hospitalisation.



Ecrit par le 4 décembre 2025



**Copyright Steeve Calvo** 

# L'accompagnement mobile : aller vers les patients

Le CH de Montfavet a aussi mis en place une équipe mobile Autisme, composée de professionnels itinérants. Leur mission : aller à la rencontre des familles, hôpitaux ou établissements médico-sociaux partout en région Paca.

#### Leur rôle

Évaluer les besoins directement à domicile ou sur place ; Proposer des stratégies adaptées ; Assurer un suivi post-hospitalisation ; Former les équipes d'accompagnement. Une démarche essentielle pour éviter les ruptures de parcours.

# Les solutions d'hébergement spécialisées

Parce que les soins ne suffisent pas sans un lieu de vie adapté, trois structures d'hébergement du CH de Montfavet proposent des places réservées aux adultes autistes : La MAS Bel-Air : 14 places dédiées sur un total de 60. Les résidents participent à de nombreuses activités (balnéothérapie, art-thérapie, sport, médiation animale...). La Maisonnée : 5 places pour des adultes très dépendants, nécessitant un encadrement renforcé. L'Unité Résidentielle : 3 places pour les situations les plus complexes, orientées par une commission régionale. Ces résidents peuvent bénéficier du dispositif Handiconsult84, facilitant l'accès aux soins spécialisés.



Ecrit par le 4 décembre 2025



**Copyright Steeve Calvo** 

### Un accompagnement global dès l'enfance

Le CH de Montfavet ne limite pas son action à l'âge adulte. Il propose un parcours complet de soins dès le plus jeune âge, grâce à ses centres médico-psychologiques (CMPEA) et hôpitaux de jour pour enfants et adolescents : **HDJ Jolyjean** (Avignon) pour les 5-12 ans ; **HDJ Arlequin** pour les adolescents à partir de 12 ans ; Une **équipe de référence pour l'évaluation de l'autisme (EREA)**, en cas de diagnostic complexe ; L'**IME Château de Mérignargues**, pour les enfants et ados avec handicap intellectuel associé à des troubles du neuro-développement, avec un projet individualisé centré sur la communication et l'autonomie.

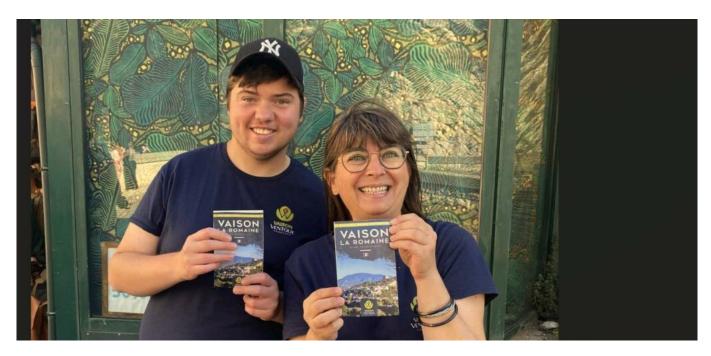
### Les contacts utiles

# Une plongée humaine et engagée

À travers le documentaire Au cœur du CH de Montfavet, soignants et patients témoignent de ce travail de longue haleine, mené avec patience, rigueur et humanité. L'objectif est clair : permettre à chaque adulte autiste de vivre une vie digne, sécurisée, et la plus autonome possible. Briser les tabous sur l'autisme adulte, c'est déjà faire un pas vers l'inclusion.



# Vaison-la-Romaine, Travailler et accueillir la différence



Depuis plusieurs années, l'<u>Office de tourisme de Vaison-la-Romaine</u> accueille jusqu'à la miaoût, de jeunes personnes en situation de handicap, 'les sentinelles' dévolues à l'accueil sur le pont romain de Vaison.

Une place symbolique accordée à la différence en lien avec l'association <u>Itinova Vaucluse</u>, et l'obtention du label Tourisme et handicap, obtenu à l'automne 2024. Les quatre sentinelles intègrent durant quatre semaines, depuis mi-juillet, l'équipe permanente de l'Office de tourisme.

## Les ambassadeurs de Vaison

Les sentinelles se nomment Ange-Line, Nicolas, Jean-Emmanuel et Morgan et sont issus de l'Esat -Etablissement et service d'accompagnement par le travail-, La <u>fabrique des colporteurs</u>. Ensemble, ils œuvrent à l'accueil, la distribution de plans de ville enrichis de messages positifs créés par les Colporteurs d'étoile et sont surtout fiers des échanges humains qu'ils lient avec les touristes.



Ecrit par le 4 décembre 2025





# La Fabrique des Colporteurs

Il s'agit d'un dispositif handicap adulte Itinova en Vaucluse, situé à Chaud d'Abrieu à Roaix. Mission ? Assurer une vie professionnelle et sociale favorisant l'épanouissement personnel et l'insertion socio-professionnelle dans un parcours en milieu protégé ou en milieu ordinaire. L'Esat est médico-sociale et également une structure de travail à visée économique, dans le cadre du Projet Personnalisé d'Accompagnement pour chaque personne. Les relations commerciales sont développées sur le bassin économique du territoire.

#### L'Office de tourisme de Vaison

L'Office de tourisme de Vaison participe, à l'automne au <u>Duoday</u>, piloté par l'<u>Algeei</u> – Association laïque de gestion d'établissements d'éducation et d'insertion – ; Au Duoday inversé au printemps, où des salariés de l'Office de tourisme de Vaison viennent partager une journée de travail dans les ateliers Chaud d'Abrieu à Roaix, via Itinova Vaucluse et lors de la Semaine Européenne pour l'emploi des personnes handicapées, en décembre, avec l'accueil de résidents de <u>La Ramade</u>, la résidence d'accueil vaisonnaise non médicalisée des personnes adultes en situation de handicap, pour une présentation de l'Office de tourisme, son rôle et ses services.

MMH



Ecrit par le 4 décembre 2025





Copyright Office de Tourisme Vaison Communication

# Les prix « Mention A » comme Accessibilité pour tous, remis par le Club de la Presse Grand Avignon-Vaucluse



Emanation du Club de la Presse Grand Avignon - Vaucluse qui depuis 19 ans décerne ses Coups de Coeur du Off, « Mention A » est un coup de... projecteur sur les entreprises culturelles qui tendent la main aux personnes en situation de handicap.



La cérémonie s'est déroulée ce lundi à <u>la Maison Jean Vilar</u>, lui qui voulait rendre la culture accessible à tous et c'est <u>Nathalie Cabrera</u>, la directrice, qui a accueilli les nombreux partenaires, notamment <u>La Mission Handicap du Spectacle Vivant & Enregistré</u>, <u>l'AGEFIPH</u> et la <u>Mutuelle Audiens</u>.

Frédérique Poret, la présidente du <u>Club de la Presse Grand Avignon-Vaucluse</u> a rendu hommage à <u>Pascal Parsat</u>, cheville ouvrière de la mutuelle Audiens qui, « Depuis qu'a été créé ce prix il y a 3 ans, fait preuve de ténacité, de pugnacité et de patience en faveur de l'inclusion et de l'accueil de la diversité, quelle que soit sa forme. « Mention A » distingue des structures qui ne se contentent pas d'en parler mais qui la mettent en action. » a-t-elle insisté.



Frédérique Poret et Pascal Parsat © Bernard Gilhodes

Qu'ils s'agisse d'emplois ouverts aux handicapés, de leur accueil dans les salles de spectacles ou aux oeuvres, dans les musées, théâtres, cinémas, bibliothèques.

1ère « Mention A » décernée à la Ville d'Avignon et à l'ensemble de l'équipe municipale. « D'une part, pour fêter les 25 ans d'Avignon, capitale européenne de la culture et d'autre part pour saluer la politique Handicap Volontariste de Cécile Helle qui emploie des handicapés dès qu'elle le peut, par exemple pour ses salles d'expositions ou pour la réouverture des Bains Pommer.





©Bernard Gilhodes

Le 2ème prix a distingué <u>La Collection Lambert</u> et remis à son directeur <u>François Quintin</u> et sa collaboratrice <u>Tiphanie Romain</u> pour l'accueil d'enfants en difficultés scolaires qui reçoivent un enseignement adapté.



Ecrit par le 4 décembre 2025



©Bernard Gilhodes

Enfin, 3ème récompense pour la <u>Coopérative-SCOP « L'Eveilleur »</u> installée quartier Saint-Ruf à Avignon et gérée par <u>Marion Folliasson</u>, ancienne administratrice général du Festival Off.



©Bernard Gilhodes

 $\mbox{\tt \@width}{$^{\circ}$}$  La culture est faite pour rassembler, pas pour exclure  $\mbox{\tt \@width}{$^{\circ}$}$ 

Frédérique Poret, Présidente du Club de la Presse Grand Avignon - Vaucluse





©Bernard Gilhodes

# Inauguration du nouvel espace de vente de l'Esat de Cavaillon



Ecrit par le 4 décembre 2025



L'<u>Esat</u> (Etablissements et service d'aide par le travail) des ateliers du Luberon à Cavaillon vient d'inaugurer son tout nouvel espace de vente implanté sur son site de production horticole '<u>Un Jardin en Provence</u>'. L'événement s'est tenu dans le cadre des portes ouvertes de l'établissement, organisées à l'occasion de l'opération nationale 'Gen'Inclusive', visant à promouvoir l'inclusion et la valorisation des personnes en situation de handicap au travail.

Ce nouvel espace symbolise bien plus qu'un simple point de vente. »

Nicole Soulier, présidente de l'Apei de Cavaillon pour l'inclusion

« Ce nouvel espace symbolise bien plus qu'un simple point de vente, explique Nicole Soulier, présidente de l'Apei (Association de parents d'enfants inadaptés) de Cavaillon. Il incarne l'engagement de l'Esat et de l'Apei de Cavaillon pour l'inclusion, l'autonomie et la reconnaissance des compétences de chacun. »

Le nouvel espace de vente, pensé comme un lieu convivial, moderne et accueillant, met en lumière le savoir-faire des travailleurs de l'atelier horticole, mais aussi d'autres ateliers de l'Esat, notamment les secteurs confection qui produit des sachets de lavande 100% locale et d'herbes de Provence, conditionnement qui met ses compétences au service de nombreuses entreprises locales, le lavage auto qui offre également de nombreuses prestations.



Ecrit par le 4 décembre 2025



À l'occasion de cette journée d'inauguration, les visiteurs ont pu découvrir de nombreuses d'animations : démonstrations, dégustations, visites guidées, expositions de créations artisanales. Crédit : Esat Cavaillon/DR

L.G.

# Agence Régionale de santé : Quelles priorités pour la santé en Vaucluse ?



Ecrit par le 4 décembre 2025



La santé est devenue une priorité pour le gouvernement. En cause ? Un accès de plus en plus difficile aux soins, une désaffection croissante des Français pour la vaccination, une potentielle menace de la renonciation aux soins et, enfin, une démographie vieillissante face au spectre des déserts médicaux.

C'est justement pour faire le point et défendre la qualité de l'organisation de la santé que Loïc Souriau et Nadia Benayache, respectivement directeur et directrice adjointe départementaux de l'Agence régionale de santé -ARS- ont présenté les priorités ainsi que le bilan non exhaustif du 'Ségur de la santé' permettant d'accompagner 19 projets en Région Paca pour un coût de 621M€ et un financement de l'ARS de 369M€. Les deux responsables du secteur de la santé soulignent que le système de santé, très critiqué, fait l'objet d'une désinformation de grande ampleur qui n'a pas lieu d'être.

# Le Plan régional de santé

Tout a commencé par <u>Le Plan régional de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> -2023-2028-qui prend en compte les évolutions sociétales et les enjeux de logique de parcours, de la crise Covid, des impacts du changement climatique et de la tension des ressources humaines dans tous les secteurs.

# 7 priorités régionales



Il en découle 7 priorités régionales ensuite exercées au niveau départemental. Il y est question de la Protection de la santé de la population ; de la Réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ; de l'Accompagnement du vieillissement, des Conséquences de la prévalence des maladies chroniques et de la perte d'autonomie ; de l'Amélioration du parcours des personnes en situation de handicap ; de Santé mentale ; et enfin, d'Améliorer la coopération des acteurs de la santé et d'améliorer la qualité de la prise en charge.

### Une vision fine de la santé en France

Et c'est pour obtenir une vision fine des besoins de la santé à l'échelle nationale, régionale puis départementale que le Ségur de l'investissement entre en scène, avec, au niveau régional l'accompagnement de 19 projets validés par le Comité régional d'investissement pour un coût de 621M€ et un financement de l'ARS de 369M€.

# Comprendre le Ségur de l'investissement

En juillet 2020, le Ségur de la santé a réuni l'ensemble des acteurs – professionnels de santé, patients, institutionnels – afin d'identifier les principales pistes de modernisation et d'accélération de la transformation du système de santé français. Le Ségur de l'investissement de Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie d'un budget national de 1,511 milliards d'euros d'investissement pour soutenir les établissements sanitaires et médico-sociaux.

# Une stratégie régionale des investissements

Cette stratégie régionale des investissements Ségur en Paca tient en 6 axes prioritaires : Refinancer les établissements surendettés ; Transformer l'offre hospitalière, de ville et médico-sociaux ; l'Extension des capacités de soins critiques, la Mise à niveau des services d'urgence, la Création d'unités de soins palliatifs ; Rénover, étendre ou reconstruire des établissements vétustes ; Favoriser une meilleure coopération publique-privée ; et Soutenir les territoires , en perte de professionnels de soins.



Ecrit par le 4 décembre 2025



Copyright Freepik

# Le Vaucluse en détail

Le Ségur de la santé, intervenu en juillet 2020, suite à la pandémie du Covid 19 communiqué aux français le 17 mars 2020, a permis un financement de grande ampleur des établissements de santé et médicosociaux pour financer des projets d'envergure. Voici les dernières informations communiquées par l'ARS Vaucluse.

# Modernisation du Centre hospitalier d'Avignon

Objectif : augmenter les capacités de réanimation, de soins continus, des urgences et de l'hémodialyse. Accroitre la qualité des conditions d'accueil des tours de médecine et de chirurgie. Projet de construction d'un bâtiment. 9M€ ont déjà été alloués et un montant de complémentaire de 58,5M€ est envisagé. Par ailleurs, le Centre hospitalier d'Avignon bénéficie de 17,2M€ pour la restructuration et l'extension des soins critiques adultes. Les travaux ont débuté en mars 2024. La modernisation du centre, dans son ensemble, consommera 81,3M€ auxquels s'ajoutent 2M€ du Conseil régional Sud Paca pour des travaux planifiés au 3<sup>e</sup> trimestre 2026.

### Le Centre hospitalier d'Orange

Le Centre hospitalier d'Orange bénéficiera de 1,5M€ pour la mise à niveau des plateaux techniques et le renforcement de la gradation des soins pour des débuts de travaux 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

# La Clinique Synergya-Ventoux à Carpentras



La Clique Synergya Ventoux recevra 600 000€ pour la rénovation et l'extension du plateau ambulatoire dont les travaux débuteront au 3<sup>e</sup> trimestre 2025.

## Le Centre hospitalier spécialisé de Montfavet

Le Centre hospitalier spécialisé de Montfavet touchera 2,4M€ pour l'humanisation des unités d'hospitalisation dont les travaux débuteront 3° trimestre 2025. Également, 1M€ sera dévolu à la création d'une unité de soins intensifs psychiatriques pour des travaux au 2° trimestre 2026.

# Centre hospitalier de Cavaillon

Il est prévu une restructuration et une extension de l'hôpital, création de blocs opératoires à hauteur de  $15M \in du$  fait de la fermeture de la clinique Synergya Luberon. Il sera accompagné par l'ARS avec une dotation de  $4M \in du$ .



Copyright Freepik

# Au chapitre des Ehpad

Les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) n'ont pas été oubliés. Ainsi, l'Agence Régionale de Santé finance la modernisation et la formation des personnels des Établissements pour personnes âgées dépendantes, ainsi, voici les établissements qu'elle accompagne et



soutient. «Avant l'affaire Orpéa, nous étions déjà engagés sur l'inspection des Ehpad, rappelle Nadia Benayache. Ainsi tous les Ehpad -il y en a 58 en Vaucluse- ont été contrôlés dont 11 sur sites et le reste sur pièces et de manière conjointe avec le Conseil départemental. L'Ehpad Saint-André à Morières-lès-Avignon a été mis sous administration provisoire durant 6 mois, du fait de signalements. Ces contrôles seront poursuivis pour les structures du handicap, des centres de santé, dentaires et autres, le transport sanitaire, les pharmacies, les hôpitaux...»

# L'Ehpad l'Oustalet à Malaucène

L'Ehpad l'Oustalet à Malaucène a bénéficié de travaux en juin 2023 pour un montant de 1,1M€. Le Conseil départemental là aussi investi à hauteur de 500 000€.

# L'Ehpad du Centre hospitalier de Cavaillon

L'Ehpad du Centre hospitalier de Cavaillon a obtenu 7,4M€ et d'1M€ du Conseil départemental de Vaucluse.

# L'Ehpad Les Arcades à Sainte-Cécile-les-Vignes

Les travaux devraient débuter en décembre 2025 à hauteur de 4M€ auxquels s'ajoute 1M€ du Conseil départemental de Vaucluse. Le projet fait en totalité 15M€.

# L'Ehpad André Estienne à Cadenet

L'Ehpad André Estienne à Cadenet a bénéficié de 1M€ pour des travaux à venir cette année. Il avait déjà bénéficié de 500 000€.

# Assainissement financier des établissements de santé

Au titre de l'assainissement financier pour <u>restaurer les capacités financières des établissements en</u> situation de surendettement 743M€ ont été alloués aux établissements de Paca.

A ce titre, également, le **Centre hospitalier Henri Duffaut d'Avignon** a bénéficié de 22M€. L'<u>Hadar</u> - Association pour l'Hospitalisation A Domicile d'Avignon et sa Région et HAD -Hospitalisation A Domicile-, SSIAD -Service de Soins Infirmiers A Domicile-et Esa -Equipe Spécialisée Alzheimer- s'est vue allouer 300 000€.

**Le Centre hospitalier d'Apt** a reçu 1,870M€ ; celui de **Carpentras** 300 000€ ; celui de Gordes 387 000€ ; celui de l'Isle sur la Sorgue 300 000€ ; le **Centres hospitalier Louis Giorgi d'Orange** 3,531M€ ; celui de **Sault** 774 000€ ; celui de **Vaison la Romaine** 820 000€ ; le **Centre hospitalier Jules Niel de Valréas** 2,727M€ ; celui de **Montfavet** 300 000€ ; **L'Institut Sainte Catherine à Avignon** 7,363M€ ; Le **Centre hospitalier intercommunal de Cavaillon Lauris** 1,748M€.



Ecrit par le 4 décembre 2025



Copyright Freepik

# Extraits de ce qui a été dit lors de la conférence de presse

Les thèmes abordés : La prévention, l'accès aux soins et la santé mentale, priorité nationale 2025.

«Il y a une baisse de la population de médecins généralistes libéraux en ville, mais pas dans les hôpitaux publics où il y en a plus aujourd'hui que 5 ans en arrière, relate Loïc Sauriou, directeur départemental de l'ARS. Il y avait 550 libéraux il y a cinq ans, désormais ils sont 460. Une embellie devrait se faire jour d'ici 2030-2035 pour retrouver les effectifs de 2020-21. Cependant la façon d'exercer a changé et il faut désormais prévoir deux médecins pour remplacer un médecin qui part en retraite. Cependant l'Ordre des médecins vient de publier un rapport évoquant, en 2040, trop de médecins.»

# Un guichet unique



«Actuellement 90% vauclusiens ont un médecin traitant, et 94% ayant une affection de longue durée - ALD- également. Depuis 2023 en France, la mortalité pour cancer a diminué, ce que ne permettrait pas un système en bout de souffle. Le Collectif Vaucluse santé attractivité, créé il y a plus d'un an, mobilise la CPAM -Caisse primaire d'assurance maladie-, la MSA -Mutualité sociale agricole-, les Conseils régional et départemental, l'Ordre des médecins, l'ARS, ensemble, nous avons mis en place un guichet unique pour communiquer, notamment auprès des médecins et favoriser le développement de l'internat dans les cabinets libéraux.»

# Séduire les médecins pour qu'ils s'installent en Vaucluse

«Pourquoi ? Parce que les médecins s'installent naturellement là où ils ont fait leurs études : Marseille, Montpellier ou Nice ou dans villes d'où ils sont natifs. L'idée est donc de proposer à ces internes de faire leur internat en structures ou en médecine générale -pour la 4° année de médecine- et les inciter à rester en Vaucluse. 2026 devrait permettre la venue de docteurs juniors -thésés- qui auront une année à faire en zones sous-dotées en médecins, avant de s'installer en libéral. Ils exerceront par semestres. Ils sont 200 au niveau régional et nous souhaiterions en accueillir une trentaine. Ce sera un nouveau vivier à partir de novembre 2026. De la même façon, nous recrutons aussi des médecins seniors, possiblement à la retraite, qui peuvent donner un peu de leur temps pour exercer.»

#### Recrutement d'assistants médicaux

«Le médecin disposerait d'une personne, un assistant médical, pouvant accueillir le patient, s'occuper des usages administratifs, de transmettre ou d'enregistrer les documents de santé, de prendre les constantes, puis à la fin de la consultation, s'occuper du paiement, afin que le médecin ne soit présent qu'au moment du diagnostic et de la prescription, ce qui optimise et libère le temps médical. Cela permet de libérer la file active qui est d'environ 1 000 à 1 500 patients, c'est-à-dire sa patientèle.»

# Désaffection pour la vaccination

Loïc Sauriou tire la sonnette d'alarme concernant la vaccination «Car la rougeole sévit de plus en plus, notamment chez les enfants alors que la maladie avait été éradiquée du fait de la vaccination enfantine. Également, cet hiver, peu de gens se sont fait vacciner contre la grippe, notamment les seniors ce qui a entrainé un pic d'hospitalisation de personnes à partir de 75 ans. Cela aurait pu être évité grâce au vaccin qui est conçu pour en atténuer les effets et surtout les formes graves.»



Ecrit par le 4 décembre 2025



Copyright Freepik

### La santé mentale

«La santé mentale est Grande cause nationale 2025. Des études ont révélé l'impact de la crise Covid sur la santé mentale, notamment des passages aux urgences pour tentative de suicide de très jeunes-femmes, avec, heureusement, maintenant, un retour à la normale.»

# La pédopsychiatrie

«Les parcours vont être revus, dans un contexte de raréfaction des psychiatres. Nous sommes très critiques au niveau des effectifs car les jeunes médecins sont peu attirés par la pédopsychiatrie et la psychiatrie, ces deux spécialités ne rencontrant pas de succès auprès des étudiants. Cependant, la prise en charge des plus jeunes patients a pu être renouvelée dans le cadre d'une Maison des adolescents, avec une prise en charge élargie qui dépasse la prise en charge de l'hôpital de Montfavet, concernant les médecins généralistes en ville et les psychologues.» A ce propos, l'ARS finance des associations venant en aide aux personnes vulnérables.

# Un collectif de 1er secours en santé mentale

«Un collectif de 1er secours en santé mentale, soutenu par l'ARS, forme actuellement des personnes :



citoyens, élèves, pour en reconnaître les aspects et venir en aide aux personnes fragilisées, relate Nadia Benayache. Les personnels de l'ARS et particulièrement la CPAM ont, par exemple, été formés en leur qualité de services recevant du public. L'ARS finance des formations en compétences psychosociales pour donner des outils aux citoyens et même aux enfants, afin d'interagir avec lors de situations difficiles et ainsi intervenir en gestion des émotions.»

# Les personnes en situation de handicap et autisme

«Plus de 3M€ ont été alloués à des dispositifs pour les personnes en situation de handicap, détaille Nadia Benayache, notamment pour renforcer les IME -instituts médicaux éducatifs- et proposer plus de places, augmenter les places en ESAT - Établissements ou services d'aide par le travail- des dispositifs de répits, afin de soulager les aidants, financer en partie les écoles inclusives, comme pour Joly Jean à Avignon, avec sa structure pour jeunes enfants autistes. Un espace semblable sera créé en septembre 2025, en maternelle, sur la commune de Cavaillon. Ces unités, en milieu ordinaire, pour enfants, existent désormais à Avignon, Bollène et l'Isle-sur-la-Sorgue. Une plateforme verra également le jour cette année pour les 7-12 ans-. Un lieu, le <u>CAMSP</u> - Centre d'action médico-sociale précoce- à l'Hôpital Henri Duffaut dépiste l'autisme, plus particulièrement, chez les plus jeunes enfants, de zéro à 6 ans.»

# **Psychiatrie**

«Nous allons créer une unité spécialisée, fermée et sécurisée, en plus de l'UMD -Unité pour malades difficiles-, à l'Hôpital de Montfavet- de prise en charge des détenus, de la future prison d'Entraigues mais aussi prenant en charges les autres patients d'autres centres pénitentiaires du Pontet, d'Arles et de Tarascon,» reprend Loïc Souriau.

# Le Plan 50 000 solutions

«Le plan 50 000 solutions est un financement structurel de nouveaux dispositifs et parcours médicaux ou sociaux-médicaux. «Il est inédit en France, souligne Nadia Benayache. Il s'agit d'un budget de 3M€ en 2024 en Vaucluse, 2025 devrait être du même niveau, et de 100M€ à l'échelle Provence-Alpes-Côte d'Azur.»